



Fribourg, le 28 mai 2016

Projet d'agglomération de 3^e génération de l'Agglomération de Fribourg

Consultation publique

Madame, Monsieur,

Le Parti socialiste fribourgeois vous remercie de l'avoir consulté sur l'objet cité en titre.

En tant que parti politique, nous ne prenons pas position sur le contenu technique dudit projet. Nous nous contentons des remarques ci-après.

Nous souhaitons en préambule relever qu'un tel projet se doit de transcrire une vision de l'organisation de la société tendant à améliorer la qualité de vie des habitants de la Ville de Fribourg et des communes environnantes.

Nous saluons ainsi l'effort de l'Agglomération de Fribourg qui en s'accordant sur la définition de ce plan directeur régional, montre sa volonté d'aller vers un aménagement concerté et coordonné en évitant par là les erreurs commises par le passé. Le large soutien de la population fribourgeoise à la Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire oblige d'ailleurs l'Agglomération à densifier le milieu bâti, et en ce sens nous soutenons la révision du plan en vigueur.

Le PSF prend note avec satisfaction du choix fait par les communes de développer un réseau de transports publics performant et de qualité, qui permette de tenir compte la demande d'une population au demeurant en forte croissance.

Enfin, le PSF qui s'est prononcé en faveur de la motion 2015-GC-134 Schneuwly Bapst Révision de la loi sur les agglomérations, attend concrètement de l'Agglomération de Fribourg qu'elle mène rapidement des réflexions sur l'agrandissement de son territoire. En effet, nous sommes d'avis que seule une vision à l'échelle régionale, c'est-à-dire par delà les frontières de l'Agglomération politique d'aujourd'hui, permettra un développement harmonieux du territoire et des transports qui réponde aux attentes de toute la population, tout en étant pour les communes économiquement supportable. Le PSF demande donc que ce point figure dans le projet de Plan Directeur qui sera soumis au Conseil d'Agglomération en octobre 2016.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le parti socialiste

David Bonny, député

Benoît Piller, député